

Ligne Active

Code produit O14

CRÈME VISAGE À LA BAVE D'ESCARGOT

Crème visage à la bave d'escargot.



i L'extrait de bave d'escargot (*Helix aspersa*) est riche en acide glycolique, allantoïne, élastine, collagène, protéines, agents anti-bactériens et vitamines. L'action conjointe de ces principes actifs favorise la régénération de la peau en évitant le vieillissement prématuré et en atténuant les défauts et les rides d'expression. Indiquée pour les peaux matures ou fatiguées, qui ont un besoin de nutrition intense.

INGRÉDIENTS ACTIFS:

Bave d'escargot, huile d'amande, huile d'avocat, collagène et acide hyaluronique.

Ingredients: Aqua, Isostearyl Isostearate, Coco-Caprylate/Caprates, Sodium Acrylates Copolymer, *Prunus Amygdalus Dulcis* Oil, *Persea Gratissima* Oil, Glycerin, Hydrogenated Vegetable Glycerides, Cetyl Alcohol, Snail Secretion Filtrate, Collagen, Collagen Amino Acids, Glycine, Hydrolyzed Collagen, Sodium Hyaluronate, Parfum, Lecithin, Benzyl Alcohol, Methylpropanediol, Ethylhexylglycerin, Polyglyceryl-6 Laurate, Myristyl Glucoside, Sodium Stearoyl Glutamate, Lauryl Glucoside, Caprylhydroxamic Acid, Urea, Sodium Lactate, Mannitol, Dehydroacetic Acid, Lactic Acid, Potassium Sorbate, Benzyl Salicylate, Alpha Isomethyl Ionone, Limonene, Linalool, Citronellol, Geraniol, Eugenol, Benzyl Benzoate, Citral, Hydroxycitronellal.

MODE D'EMPLOI :

Appliquer sur le visage quotidiennement. Pour plus d'efficacité il est recommandé d'utiliser le produit avec le sérum de la même ligne.

CODE BARRES ET PRÉSENTATION:

50 ml.



Api-Nature

Qualité et efficacité

1-3 place Marcel Rebuffat - ZA de Courtaboeuf - 91140 Villejust - France.

☎ 01 60 14 82 75 » Fax. 01 60 14 63 86 » www.api-nature.com

i Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substituts d'une alimentation équilibrée et variée et d'un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Garder hors de la portée des enfants. A conserver dans un endroit frais et sec. Selon la liste des Allégations de santé autorisées par le Règlement Européen n° 432/2012 et selon la déclaration inscrite au Registre de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA).